



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 03 avril 2025

Publié le : 11/04/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. François BOUSSO (à partir de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 2), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 10), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 3), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 23), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 3), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 35 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Lorine GAGLILOLO

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Marie ZEHAF

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 9 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à compter de la question n° 14), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 36), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 36), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 23 - Carnaval de Besançon : Aide à ERASMUS STUDENT NETWORK Besançon

Délibération n° 007879

Carnaval de Besançon : Aide à ERASMUS STUDENT NETWORK Besançon

Rapporteur : M. Nathan SOURISSEAU, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n°3	19/03/2025	Favorable unanime

Résumé :

Afin d'inviter les étudiants à prendre part au traditionnel carnaval bisontin, le service Vie Etudiante mutualisé Ville/GBM inaugure en cette édition 2025 l'intégration d'un défilé étudiant en queue de cortège. Avec pour thème « Besançon ouverte sur le monde », les 200 étudiants invités défilent accompagnés de drapeaux du monde, le tout mis en musique par Radio Campus.

Il est proposé une subvention de 800 € à Erasmus Student Network (ESN) Besançon, partenaire majoritaire de l'évènement, afin d'accompagner la structure dans la tenue de cette action.

Evènement festif incontournable, le carnaval bisontin organisé par le Comité des fêtes et le service vie associative de la Ville revient cette année les 12 et 13 avril sur le thème « Besançon s'ouvre au monde ».

La Ville de Besançon, forte de 25 000 étudiants, souhaite les associer plus étroitement à la mise en œuvre de ce temps fort de la vie bisontine. Il s'agit d'intégrer un cortège de 200 étudiants, notamment d'étudiants étrangers, en fin de défilé afin de les amener à se mélanger et vivre ce moment populaire avec les habitants.

Cette action portée par le service Vie Etudiante mutualisé Ville/GBM est conduite en partenariat avec 3 structures :

- la fédération d'associations étudiantes BAF ;
- Radio Campus qui mobilisera des bénévoles pour animer et mettre en musique ce défilé ;
- ESN Besançon qui invitera ses étudiants internationaux à défilé en brandissant les drapeaux de leur nationalité (la Ville accueille chaque année près de 3 000 étudiants internationaux soit 12% des effectifs).

Ce cortège débutera le dimanche 13 avril à 15h30 à partir de la Place Jean CORNET et suivra le dernier char de la grande parade.

En amont, le CROUS proposera au sein du (Li)VE (lieu de vie étudiant sur le campus de la Bouloie) une semaine thématique « carnaval » au mois de mars afin de permettre aux étudiants via 3 ateliers « Do It Yourself » de préparer et customiser leur déguisement, le tout gratuitement.

Côté sécurité, l'évènement étant sous la responsabilité de la Ville, 6 agents de sécurité accompagneront le cortège et une dizaine de bénévoles étudiants tendront une banderole de fanions afin de délimiter les étudiants inscrits des spectateurs et ainsi respecter la jauge fixée à 200 étudiants.

Les informations, dont le lien d'inscription, seront diffusées sur le compte Instagram de la Ville @Jeunesabesac mais également relayées sur les réseaux sociaux des associations partenaires, du CROUS et transmises par mail à la centaine d'associations étudiantes du territoire, ainsi qu'aux établissements d'enseignement supérieur.

ESN Besançon partenaire majoritaire de l'évènement accompagne la collectivité dans la tenue de cette action (achats d'accessoires, mise en place d'animations, achats de lots pour le concours des meilleurs déguisements, recrutement des bénévoles, ...). Il est ainsi proposé de soutenir à hauteur de 800 € l'association pour les frais engagés sur cette action.

➤ Rappel du soutien Ville :

Année	2023	2024	Projet 2025
Subvention	0 €	0 €	800 € (nouvelle action)

En cas d'accord, la dépense de 800 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.23.65748.0022078.10004.

Cette subvention fera l'objet d'un versement en une seule fois à compter de sa notification.

Mmes Frédérique BAEHR (2), Anne BENEDETTO (1), Annaïck CHAUVET (1) et Carine MICHEL (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention d'un montant de 800 € à Erasmus Student Network Besançon au titre du défilé étudiant au sein du carnaval.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 5

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

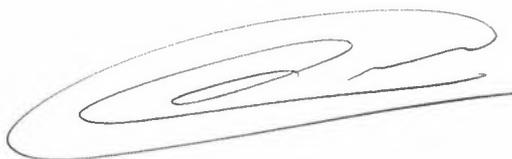
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Lorine GAGLIOLO
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT